

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 7 février 2011

Délibération n° 2011-2062

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programme d'études Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) - Convention entre le Groupement d'Intérêt Public (GIP) L'Atelier International du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains (AIGPPAU), l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon pour les années 2011-2013 - Attribution d'une subvention au profit de l'ENS

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur David**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Glérén, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011

Délibération n° 2011-2062

commission principale : urbanisme

objet : **Programme d'études Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) - Convention entre le Groupement d'Intérêt Public (GIP) L'Atelier International du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains (AIGPPAU), l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon pour les années 2011-2013 - Attribution d'une subvention au profit de l'ENS**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Plan urbanisme construction et architecture représenté au sein du groupement d'intérêt public (GIP) "l'Atelier International du Grand Paris et des projets architecturaux et urbains" (AIGPPAU) a engagé la deuxième phase du programme d'études, intitulé "Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines" (POPSU).

La première phase de ce programme à laquelle la Communauté urbaine de Lyon était partie prenante, a donné lieu, sur la période 2006-2009, à une série de travaux et analyses par des universitaires et chercheurs lyonnais, sur les modalités d'organisation et d'action qui sous-tendent la production de la ville.

Ce programme national POPSU poursuit, au-delà des intérêts du contenu de la recherche urbaine proposée, deux objectifs :

- accroître le dialogue sur le plan local entre praticiens de l'urbanisme, universitaires et chercheurs,
- mettre en place et renforcer dans chaque ville des logiques de réseaux dans le milieu de la recherche.

Cette deuxième phase du programme a été initiée par un appel à candidatures du GIP AIGPPAU au début de l'année 2010 auprès des plus grandes agglomérations françaises, en leur proposant cinq grands thèmes d'études.

Les agglomérations de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, Toulon et Toulouse ont souhaité s'engager dans ce nouveau programme.

Pour répondre à cet appel à candidatures, l'agglomération lyonnaise, en accord avec les établissements de l'Université de Lyon, a proposé de concentrer son implication et son investissement sur les thèmes de recherche et d'analyse suivants :

- l'université et la ville, à travers trois objets particuliers d'analyse : la restructuration des campus, les dispositifs d'accueil des populations internationales et la contribution universitaire à l'essor des activités créatives,
- les gares ferroviaires, les pôles d'échanges et leurs quartiers.

Ces deux sujets d'analyse et d'observation avec une réflexion prospective ont été proposés parce qu'ils questionnent de très près des problématiques urbaines à la fois stratégiques et opérationnelles pour la Communauté urbaine.

Les trois axes de recherche proposés sur le thème de l'université et la ville pourront constituer un matériau de connaissance et d'analyse utile à la mise en œuvre des politiques et projets portés par le Schéma de Développement Universitaire, sur des champs encore peu explorés.

Concernant le sujet des gares, la Communauté urbaine, à travers son groupement de chercheurs, propose d'assurer un rôle de pilotage de comparaison des différentes analyses, au niveau national et européen.

Les travaux seront conduits par différentes équipes universitaires lyonnaises, coordonnées par l'Institut d'Urbanisme de Lyon sous l'autorité administrative de l'Ecole normale supérieure de Lyon, avec le concours des services communautaires et de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise.

Ils feront l'objet d'une restitution publique sous la forme d'un séminaire qui se tiendra à Lyon en 2013.

Le montant de ce contrat de recherche est de 100 000 € répartis sur trois ans. Le financement sera assuré à part égale entre le GIP AIGPPAU et la Communauté urbaine de Lyon, soit pour cette dernière un montant de 50 000 € répartis selon l'échéancier suivant :

- 15 000 € en 2011,
- 15 000 € en 2012,
- 20 000 € en 2013 ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le programme d'études Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU),
- b) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € au profit de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
- c) - la convention entre la Communauté urbaine de Lyon, le GIP AIGPPAU et l'Ecole normale supérieure de Lyon.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses de fonctionnement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011, 2012 et 2013 - compte 657 380 - fonction 820 - opération n° 2007, selon l'échéancier suivant :

- 15 000 € pour 2011,
- 15 000 € pour 2012,
- 20 000 € pour 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.